



EXCELLER  
ENSEMBLE

# Politique d'approvisionnement responsable

Aluminerie Alouette mène ses activités d'approvisionnement de manière à répondre aux besoins opérationnels tout en visant un impact positif dans son milieu. À ce titre, l'entreprise s'assure qu'elle et ses fournisseurs respectent les standards les plus élevés en termes d'approvisionnement responsable.

Dans cet esprit, l'entreprise s'engage sur les éléments suivants :

- **Santé et sécurité au travail.** Exiger de tout partenaire commercial un engagement ferme quant au respect des politiques, procédures et autres exigences en matière de santé et sécurité au travail par son personnel, ses fournisseurs, ses sous-traitants et toute personne dont il est responsable.
- **Environnement.** Exiger de tout partenaire commercial un engagement ferme quant au respect des politiques, procédures et autres exigences en matière d'environnement en encourageant l'adoption de pratiques durables telles que la certification environnementale, la gestion responsable des ressources, l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Conformité légale et normative.** Respecter toutes les lois, réglementations et normes applicables à la chaîne d'approvisionnement, et veiller à un engagement similaire de la part de ses fournisseurs et partenaires commerciaux.
- **Gouvernance et éthique des affaires.** Promouvoir l'intégrité dans ses engagements commerciaux en rejetant toute forme de pratiques déloyales. Tout fournisseur désirant faire affaire avec Alouette doit d'abord adhérer à son Code de conduite des partenaires, pour garantir une compréhension mutuelle, tout en favorisant une relation de confiance et de respect.
- **Droits de l'homme et conditions de travail.** En accord avec sa politique de responsabilité sociale, garantir des conditions de travail sécuritaires et respectueuses de la dignité humaine pour tous les travailleurs de sa chaîne d'approvisionnement, rejetant toute forme de travail forcé, travail des enfants et esclavage moderne.
- **Transparence.** Assurer des pratiques d'approvisionnement transparentes ainsi que des mécanismes de traçabilité et de contrôle du processus commercial et de qualification des fournisseurs en accord avec les meilleures pratiques d'affaires, l'amélioration continue de ses relations et le maintien de sa réputation de citoyen corporatif responsable.

Le respect de la politique d'approvisionnement responsable et des principes énoncés constitue un engagement collectif. En ce sens, tous les employés d'Aluminerie Alouette et de ses partenaires doivent y adhérer.

DA-PO-0001 | RÉVISION 00 : 2024-05-15